



France

FICHES DE DONNEES DE SECURITE**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

<u>Produit</u> :	DOBOL Fumigateur Fumigène Insecticide Code GIFAP : FD
<u>Importateur / fournisseur</u> :	Kwizda-France SAS 30 avenue de l'Amiral Lemonnier 78160 Marly-le-Roi Tel. 01.39.16.09.69 Fax 01.39.16.47.07 ah@kwizda-france.com
<u>Numéro d'appel d'urgence</u> :	Centre anti-poison de Paris 01 40 05 48 48
<u>Fabricant matière active</u> :	SUMITOMO Deutschland GmbH - 40474 Düsseldorf, Allemagne.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Symbole de risque :****Xi : irritant****N : Dangereux pour l'environnement****Phrases de risque :**

R44 : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Capsule :**

Fumigateur hydro-réactif à usage ménager contenant :

- Cyphénothrine (nom commercial: Gokilath)
DENOMINATION CHIMIQUE : (RS)-alpha-cyano-3-phenoxybenzyl (1R)-cis,trans-chrysanthemat
Concentration : 7,2%
Numéro de CAS : 39515-40-7 EINECS : 2544845
Famille chimique : Pyréthriinoïde de synthèse
Classement : Xn Nocif, R20/R22
N dangereux pour l'environnement, R50/R53

- Azodicarbonamide en mélange 90,8%
Concentration du mélange : <35% azodicarbonamide / >65% matière inerte
Numéro de CAS : 123-77-3 EINECS : 204-650-8
Classement : Xn.nocif, R42/R44

Substance exothermique :

- Chaux vive
Quantité : Capsule de 10g, 65g de chaux
Capsule de 20g, 76g de chaux
Capsule de 100g, 255g de chaux
Numéro de CAS : 1305-78-8 EINECS : 215-138-9
Classement : Xi.irritant, R41

4. PREMIERS SECOURS

Ne pas faire boire ou vomir en cas d'inconscience ou convulsions.

Inhalation :

Amener le patient à l'air frais, consulter un médecin.

Ingestion :

Se rincer la bouche. Appeler un médecin. Ne faire vomir que sur décision médicale.

Contact avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau claire avec les paupières ouvertes, et appeler immédiatement un docteur.

Contact avec la peau :

Se laver instantanément la peau avec du savon et rincer abondamment.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.**Moyens d'extinction appropriés**

Poudre, sable, CO₂.

Moyens d'extinction contre-indiqués

Eau.

Dangers particuliers

En cas d'incendie émission de gaz toxiques et de vapeurs irritantes : Oxydes d'azote (NOx).

Equipement spécial de protection

Port d'un appareil respiratoire autonome.

Eviter la manipulation quand la diffusion est en cours ou protéger les voies respiratoires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles :**

Ne pas respirer les fumées. Ne pas respirer les gaz. Eviter le contact direct avec les mains et avec les yeux au moment de la diffusion.

Se protéger des vapeurs en se tenant du côté d'où vient le vent.

Précautions pour la protection de l'environnement (matière active) :

Ne pas déverser dans les cours d'eaux, dans les égouts, les ruisseaux, mares et autres étendues d'eau.

Méthodes de nettoyage :

- Retenir les écoulements avec du sable ou autre matériau absorbant et non combustible.
- Circonscrire la zone contaminée et consulter le fabricant en cas de rejets importants.
- Stocker les rejets dans des récipients étanches et les éliminer.
- Ventiler la zone de déversement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Mesures techniques :

Utiliser le produit uniquement selon les indications d'emploi.

Ne pas stocker de nourriture dans la zone traitée.

Prévenir la formation de poussières.

Assurer une ventilation suffisante des lieux de travail.

Si de la fumée/de la poussière se forme, éviter de respirer la fumée/poussière.

Précautions :

N'utiliser le fumigateur qu'en l'absence des personnes, des animaux domestiques et des poissons ou reptiles.

Stockage :

Mesures techniques :

Tenir le produit hors de la portée des enfants, dans son emballage d'origine.

Conditions de stockage :

Au frais, au sec et à l'abri de l'eau. - Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles :

Non concerné.

Matériaux d'emballage recommandés :

Emballage d'origine uniquement.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition :

Peut être irritant pour la gorge si inhalé en cours d'activité.

Mesures d'ordre technique :

Une bonne aération est suffisante après emploi.

Paramètres de contrôle : non concerné

Equipements de protection individuelle :

Respiratoires

En cas d'exposition brève utiliser un appareil de filtration respiratoire. En cas d'exposition prolongée ou intensive utiliser un appareil respiratoire avec circulation d'air indépendante.

Oculaires

Lunettes de protection

Corporels

Porter des habits de Protection

Mesures d'hygiène :

Se laver les mains à chaque pause et après manipulation, ne pas rester dans la pièce pendant l'application.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : boîtier plastique renfermant une capsule de diffusion, sertie.

Forme : granulés.

Couleur : jaune

Odeur : aromatisée

Valeur du PH : non concerné

Caractéristiques d'explosivité : non concerné

Température d'ébullition : non concerné

Température de décomposition : 128°C

Point éclair de la matière active : + 130 °

Température d'auto-inflammation : non concerné

Densité de la matière active : 1,085 g/cm³ à +25°C

Solubilité (matière active) : - insoluble dans l'eau (< 10 g/l à +25°C)

- soluble dans le Xylol >500 g/l à +24°C.

Volatilité : 8,7 x 10⁻⁶ mmHg (+20°C), 3,0 10⁻⁶ mmHg (+25°C)

10. STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité chimique :**

Stable en conditions normales de stockage

Voir point 7 : Manipulation et stockage

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx)

Voir point 3 : Identification des dangers.

Produits à éviter

Agents oxydants / eau

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50 orale pour rat : > 10 000 mg/kg

DL50 dermale rat : > 5 000 mg/kg.

LC50 par inhalation pour rat : > 1 050 mg/kg

Non irritant pour la peau

Irritant pour les yeux.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Une surexposition peut provoquer une irritation de la gorge.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données pour la matière active

Rainbow trout: 0,34 µg/l LC50/96h

Daphnia: 0,43 µg/l LC50/48h

Persistance / dégradabilité :

Pas de résidus persistant dans l'environnement.

Bioaccumulation :

Non disponible

Ecotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser le produit dans les étangs, mares, cours d'eau, ruisseaux ou fossés.

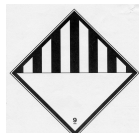
Ne pas réutiliser l'emballage.

Apporter les produits non utilisés en déchetterie.

Se débarrasser des emballages vides en respectant les instructions des autorités locales pour les plastiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU : 3077



14-1. A.D.R. (Route)

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Cyphénothrine)

Classe : 9

Chiffre d'énumération : M6

Etiquette : 9

Code danger : 90

14-2. O.A.C.I. (Aérien)

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Cyphénothrine)

Classe : 9

Groupe : III

Etiquette : 9

Passager : 914 (Illimitée)

Cargo : 914 (Illimitée)

14-3. I.M.D.G. (Maritime)

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Cyphénothrine)

Classe : 9

Groupe : III, page 9028

Etiquette : 9

Marque : Marine polluant.

Remarque :

Code de classification : M6
Catégorie de transport : 3
Quantité limitée : LQ7
Unité d'emballage : 6kg
Conditionnement : 30kg
1.1.3.6 : 1000kg
Disposition supplémentaire : CV13

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole de risque :



Xi : irritant



N : Dangereux pour l'environnement

Phrases de risque :

R44 : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

- S1/2 Conserver sous clés et hors de portée des enfants.
S23 Ne pas respirer les fumées.
S25 Eviter le contact avec les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S63 En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

La réaction thermique en contact direct avec de l'eau provoque une vapeur sèche non inflammable et non salissante.

Phrases de risque présentes au paragraphe 2 :

R20/22 Nocif par inhalation et par d'ingestion.

Cette fiche complète les notices d'utilisation du produit mais ne les remplace pas. Les consignes relatives à l'hygiène de travail ainsi que les exigences prescrites par la loi sont à respecter scrupuleusement. Les indications portées sur cette fiche sont fournies de bonne foi et sont basées sur le niveau actuel de nos connaissances à la date indiquée en tête de page. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.